



GS/UEK
23. MRZ. 2006
Nr. <i>BAKOM</i>

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la
communication
Palais fédéral nord
3003 BERNE

Lausanne, le 16 mars 2006
P. 18/216 - cl

Procédure de consultation

Messieurs,

Selon l'avis paru dans la Feuille fédérale du 7 mars 2006, la procédure de consultation suivante a été ouverte :

Modification de l'OST concernant le service universel.

Afin de nous permettre de nous prononcer sur cet objet, nous vous serions obligés de nous faire parvenir la documentation y relative.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche

BAKOM	
29. MRZ. 2006	
E	
D.R.T.V.	<i>x</i>
BO	
RTV	
IR	
TC	<i>04.5. → R</i>
AF	
FM	

Documents envoyés par
courrier postal.
31.03.06 fol

→ FA/dej

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH-1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch